

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 29 (1884)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

beaucoup de talents militaires, passer caporaux, tandis que d'autres, porteurs d'excellents livrets de service et qui ont bien répondu à la théorie, restent soldats quoiqu'ils se soient également bien conduits.

Il y a là à mon avis une lacune à combler ; une plus grande surveillance devrait être exercée sur les soldats qui sont aptes à l'avancement. Pourquoi, lorsqu'il y a dans une section cinq ou six soldats capables de devenir caporaux, ne leur ferait-on pas passer un petit examen qui résumerait tout ce qui s'est fait durant l'école ?

De cette façon on obtiendrait de meilleurs résultats et nous n'aurions pas des caporaux qui portent des galons sans en être capables et des soldats qui devraient être à leur place et qui n'y sont pas.

Il va de soi que tous les bons soldats ne peuvent devenir sous-officiers ; eh bien ! à ceux qui restent ce qu'ils sont, pourquoi ne donnerait-on pas une mention honorable pour les récompenser ? Ce serait à mon avis un précieux encouragement ; il maintiendrait en eux le goût militaire qui est si nécessaire, et ce serait pour eux une preuve qu'il sont de bons soldats dans cette infanterie qu'on dit si arriérée.

Voilà, monsieur le rédacteur, sur quoi je désire appeler votre attention. Pour tout le reste de l'article on ne peut qu'adresser des remerciements et des félicitations à son auteur.

Par là on peut voir que nous avons de bons officiers qui travaillent véritablement à l'avancement de notre armée, dont je suis fier de faire partie, et pour qui j'aurai toujours le plus complet dévouement.

*Un soldat d'infanterie de la 1<sup>re</sup> division.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

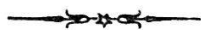
*La télégraphie optique* par M. Rodolphe van Wetter, sous-lieutenant de l'armée belge (avec planche), Anvers 1883.

Cet ouvrage, le premier en son genre, traite en parfaite connaissance de cause une question qui mérite certainement toute l'attention des officiers s'occupant activement des progrès de l'art militaire. Il démontre chez son auteur une étude approfondie du sujet qui en fait l'objet. M. van Wetter déclare dans son avant-propos que son but sera atteint s'il parvient à vulgariser l'emploi de la télégraphie optique et à démontrer la nécessité de son usage sur une plus grande échelle que jusqu'à ce jour.

M. van Wetter établit d'abord un rapprochement des avantages et des inconvénients de la télégraphie optique et de la télégraphie électrique. Il donne ensuite d'intéressantes notions sur l'emploi de la lumière électrique et sur les différents systèmes de moteurs, piles, machines et lampes, avec indication des frais d'installation et des prix de

revient. Après un bref exposé historique, l'auteur étudie successivement les systèmes optiques, la source lumineuse, puis les divers appareils connus, divisés en deux catégories, dont chacun d'eux fait l'objet de descriptions détaillées et très explicites, complétées par des renseignements sur les modes d'emploi et sur les résultats des expériences faites. Enfin la dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de l'organisation des stations optiques dans les marches, les cantonnements, les combats et les sièges, de l'emploi de la télégraphie optique dans les différentes guerres, des signaleurs anglais et autrichiens et de la télégraphie optique en France. L'auteur termine en démontrant la nécessité d'un corps de signaleurs pris parmi les corps de troupe.

Nous ne pouvons que recommander à MM. les officiers la lecture de l'intéressant ouvrage de M. van Wetter. Il est en vente, au prix de 2 fr. 50, à la librairie Dalp, à Berne.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE

En date du 6 février, le Département militaire suisse a procédé à des promotions et transferts de commandements parmi lesquels nous remarquons :

Sont nommés :

Au grade de major d'artillerie, les capitaines Frêne, Adolphe, à Berne ; de Charrière, Ferd., à Lausanne ; Goy, William, au Brassus ; Guiguer de Prangins, Charles, à Lausanne ; Steger, Otto, à Zurich ; Winkler, Rodolphe, à Rämismühle ; Heitz, Philippe, à Munchweilen.

Au grade de lieutenant dans le secrétariat d'état-major, les adjoints ci-après :

Cramer, Aug., à Genève ; Berner, Gustave, à Hirslanden ; Meng, Théophile, à Bâle ; Crinsoz de Cottens, Edg., à Lausanne ; Favre, Louis, à Lausanne ; Schmid, Emile, à Zurich ; Moser, Jean, à Oerlingen ; Schaffer, Fréd., à Berne.

Reçoivent les commandements ci-après :

Majors de Charrière, Ferd., à Lausanne, le régiment 3/I ; Goy, Will., au Brassus, le parc de la 1<sup>re</sup> division (en remplacement de M. le capitaine de Cérenville, Henri, à Lausanne, nommé le 8 janvier dernier au grade de major et appelé aux fonctions de commandant du parc de la 1<sup>re</sup> division, qui a refusé sa nomination et conserve son grade de capitaine de la batterie n° 3) ; Puenzieux, Ad., à Clarens, passe du régiment 3/I au régiment 1/II ; lieut.-colonel Socin, Ch., à Bâle, quitte le régiment 2/III et devient chef d'état-major de la III<sup>e</sup> brigade ; major Frêne, Ad., à Berne, reçoit le régiment 2/III ; major Vogt, Ed., à Rapperswyl, passe du parc de la VI<sup>e</sup> division au régiment 3/VI ; major Winkler, R., à Rämismühle, reçoit le parc de la VI<sup>e</sup> division ; lieut.-colonel Reinhardt, P., à Winterthour, quitte le régiment 1/VII et devient chef d'état-major de la VII<sup>e</sup> brigade ; majors Pestalozzi, Hans, à Zurich, passe au régiment 1/VII ; Heitz,